

# XIII<sup>ème</sup> Tournoi Marcel Berges



Organisé par l'ÉTOILE SPORTIVE LE FOUSSERET

Pour les catégories U7, U9, U11, U13

## REGLEMENT DU TOURNOI

- **Article 1 (Date et Lieu)**

Le tournoi se déroulera le Samedi 29 octobre 2016 pour les catégories U7 ET U9 et le Dimanche 30 octobre 2016 pour les catégories U11 ET U13 AU FOUSSERET.

Les équipes et leurs éducateurs devront se présenter au podium, 45 MN A 1H AVANT LE DEBUT DES RENCONTRES.

- **Article 2 (Catégories)**

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés uniquement dans les catégories : U7, U9, U11, U13

- **Article 3 (Sécurité)**

Le tournoi sera bien entendu couvert par une assurance type responsabilité civile, une équipe de premiers secours sera également sur place. Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés auprès de leurs clubs (la licence devra être présentée au début du tournoi).

- **Article 4 (Terrain)**

Tous les matchs se dérouleront sur le terrain de football Jean Tournan au Fousseret (31430).

- **Article 5 (Déroulement)**

Le tournoi se déroulera sous forme d'un championnat pour les u7 et u9 sans classement et en système de poules pour les u11 et u13 (sous réserve de modifications en fonction du nombre d'inscriptions).

- **Article 6 (Durée des rencontres)**

Les durées sont mentionnées dans les plannings et susceptibles d'être modifiées par l'organisation avant ou pendant le tournoi.

- **Article 7 (Inscriptions et Récompenses)**

Le montant de l'inscription à ce Tournoi est fixé à 15 € par équipe pour les U7et U9 et à 35€ pour les U11et U13. Chaque joueur sera récompensé d'une médaille, chaque équipe sera récompensée d'une coupe.

- **Article 8 (Points et Classements)**

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point

Forfait : -1 point

+0,1 pt / but marqué

Pour les matchs à élimination directe ou en cas d'égalité à la fin des matchs de poule : une séance de 3 tirs au but (et mort subite en cas d'égalité) sera organisée.

- **Article 9 (Les Lois du Jeu)**

Les règlements sportifs sont les règlements officiels de la F. F. F. des catégories de foot à 5, à 8. Tous les joueurs remplacés deviennent remplaçants et peuvent revenir sur le terrain.

- **Article 10 (L'Arbitrage)**

Des arbitres officiels et bénévoles seront fournis par l'E.S.F

- **Article 11 (Affiliation)**

Les clubs participants devront être obligatoirement affiliés à la Fédération Française de Football.

- **Article 12 (Les Licences)**

Elles seront remises à la Direction du Tournoi qui les conservera jusqu'à la remise des récompenses. Une « feuille équipe » avec nom, prénom, numéro de licence sera remplie par le responsable d'équipe, avant le début des rencontres. Aucun joueur ne pourra changer d'équipe.

- **Article 13 (Les Joueurs)**

Les joueurs devront être licenciés au sein du club inscrit.

Le numéro du maillot devra correspondre, tout au long du Tournoi, avec celui inscrit sur la feuille équipe, remplie avant le début du Tournoi.